



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Guy Guillon
12 La Maladrerie
28114 ORGERES EN BEAUCE
Tél : 06 8010 09 48
Courriel : guyguillon@msn.com

le 09/01/2023

Compte rendu de réunion du comité directeur du 9 janvier 2023

Membres du Comité

Présents : Mme Thomassaint, M. Beauvais, Borghi, Boutroue, Bretault, Carré, Deschamps, François, Guillon, Leconte, Marin, Pingaux, Viandier.

Excusés : Mme C. Pouillier, M. Joseph

Présidents de clubs

Excusés : Mme Juillet, Budelli

Absents : M. Callot, Daulne.

La séance est ouverte à 20h05.

Le Président remercie le club de Lucé pour son accueil

Le Président demande l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion du comité directeur du 07/10/2022, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Le Président aborde les points de l'ordre du jour.

Point financier :

Michel François nous présente un solde d'exercice positif de 5010,55 € avec une situation nette de 18331,18 €

Intérêts du livret de l'année se porte à 195,73 €

Une subvention de 2000 € du conseil départemental vient de nous être versée.

Vous trouverez en pièce jointe le bilan complet.

Investissements

Rien de prévu dans l'immédiat.

Point du nombre de licenciés :

À la date du 9 janvier 2023 : 1545 licenciés dont 212 créations de nouvelles licences. Certains présidents de club nous font part d'une augmentation du nombre de licenciés.

Point arbitrage :

2 arbitres, M. Deniau et Marin ont participé à la session de recyclage ISFF et acquis la validation jusqu'en 2026.

Stéphane Bretault se prépare au concours d'arbitre régionale pour la discipline TAR.

Point gestion sportive :

Patrice Marin nous communique certaines dates :

Changement de date pour le championnat école de tir. Date retenue le samedi 25 mars à Châteaudun. Inscription pour le 5 mars 2023.

Le samedi 1er avril pour les armes anciennes.

La date retenue pour le RIME FIRE est le 2 avril.

Le challenge départemental coupe de France des clubs n'a pas eu lieu faute de participation.

Patrick Marin et Guy Guillon déplorent le manque d'engagement de nos tireurs quant à la participation à ce challenge.

Sous réserve d'avoir le nombre d'arbitres suffisant pour organiser les différents championnats.

Vous trouverez dans le tableau en pièces jointes le calendrier saison sportive 2022.2023 ainsi que le document avec toutes les dates retenues pour les différentes disciplines et les dates limite d'inscriptions.

Site Web :

Stéphane Bretault nous informe que le site a connu une bonne activité pendant les vacances de Noël.

Le site des petites annonces se met en place.

La vie du site consiste à renseigner les conditions de matchs et de championnats, n'hésitez pas à lui envoyer vos différentes informations !

Guy signale un mauvais alignement dans l'organigramme du comité. Un détail technique qui sera modifié.

Challenge Lachaud :

Un départ un peu difficile, mais prometteur par sa participation.

Raphaël Pingaux nous rappelle que cette nouvelle formule permet plus de liberté sur le choix du jour de match, tout en essayant de respecter au mieux les dates demandées et avec un système de duel à distance qui permet à nos jeunes tireurs de voir leur progrès au fil des matchs et surtout aux encadrants de pouvoir suivre leur évolution.

Projet ETD

Mise en place d'une session de recyclage « animateur et initiateur » date qui devrait être fixée sur la période de février-mars.

Challenge AK

La date officielle n'est pas encore fixée, mais sans doute sur la même période que la session de recyclage « animateur et initiateur ».

Cibles QUANTUM

Guy Guillon nous informe d'une mise à disposition de deux cibles Quantum, en contrepartie la ligue nous impose un cahier des charges quant à la promotion du tir et des jeux Olympiques avec celles-ci.

Les deux cibles vont dans un premier temps aux clubs de Lucé et Châteaudun.

Questions diverses

Michel Gauchard demande : en ce qui concerne le TAR, où pouvons-nous trouver les nouvelles dispositions en ce qui concerne les armes autorisées pour cette discipline ?

Guy précise qu'elles sont sur le site de la fédération.

Guy Guillon

12 la Maladrerie

28140 ORGERES EN BEAUCE

La séance est levée à 21 h 20, suivie du partage de la galette .

Le Président

Guy Guillon



La secrétaire

M. Thomassaint

